

COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 JANVIER 2013

Etaient présents : Mesdames et Messieurs PLANTUREUX André, MARANDON Evelyne, DEFEZ Gérard, LABELLE Sylvie, FAURE Josette, DEJOLLAT Daniel, BERNARD René, TISSIER Jacques, DENYS Serge, STERVINOUE Frédéric, CIRET Didier, GOMBERT Annick, PASQUER Alain, CHAUDAGNE Danièle, DUMAS Robert, JACQUET Alain, HOUSSIN Patrice, ROLLET Didier, LIAUDOIS Michel, JULIEN Lucien, DUPUY Olivier, MERIOT Claude, CELADON Jean-Jacques, CAILLAUD Roland, HUBART Jean-Marc, PICCOLO Jean, GUILLOT Jean-Paul, LAMAMY Jean-Marie, CRUNELLE Fabienne, VACHAUD Edith, CHEZEAUX Jean-Louis, CAUMON Roger, MATHE Monique, PLANTUREUX Guy, HERVO Dominique, MARCILLY Nicole, BLANCHARD Gérard.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 3 Décembre 2012.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président fait un point sur le seuil de St-Aigny. Il donne lecture d'une circulaire du 15 novembre 2012 de la Direction de l'Eau et de la Biodiversité qui précise qu'il est possible d'effectuer des travaux sur les seuils. Le Président indique qu'il demandera que la réunion prévue prochainement à la Préfecture de Châteauroux puisse avoir lieu sur place à St-Aigny.

Concernant, la consultation sur les cours d'eau, le délai a été reporté jusqu'au 30 juin 2013.

Monsieur Robert DUMAS intervient sur la réunion récente concernant les SCOT. Il regrette la forme donnée à cette rencontre où n'a pas été évoqué ce qu'est un Scot. De nombreux élus partagent son avis. Madame Annick GOMBERT, tout en partageant ce point de vue émet l'idée que peut-être la forme donnée devait servir à découvrir ce qu'est un Scot mais cela a été fait sans aucune conviction.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2013

Le Président rappelle que le Débat d'Orientation Budgétaire ne donne pas lieu à un vote.

Déclaration du Président

« On ne subit pas l'avenir, on le fait » G. Bernanos

Lors du renouvellement de notre Conseil communautaire en 2008, au nom du bureau, j'ai fixé quelques orientations pour la durée du mandat jusqu'en 2014.

Le bureau et moi-même souhaitons maintenir le cap fixé alors.

Vous disposez pour cela dans chaque mairie respective de l'ensemble des données de notre collectivité depuis cette année 2008, qu'il s'agisse:

- Des budgets, des comptes administratifs
- Des bilans d'activités des divers secteurs d'actions de notre EPCI avec un certain nombre de données. Celles concernant l'activité de notre collectivité en 2012 ont été présentées à l'automne
- Par ailleurs un bilan rendu public a été diffusé concernant l'action menée par la Communauté depuis plus de 10 ans maintenant.

Un contexte général tendu

L'an dernier, j'ai insisté sur la réforme des collectivités territoriales entrée aujourd'hui dans ses premières concrétisations avec la réforme de la fiscalité locale.

J'étais dubitatif voire inquiet quant au sort qui serait réservé aux collectivités du point de vue de leur organisation future et surtout des conditions financières qui leur sont d'ores et déjà faites.

Ces inquiétudes que nombre d'élus de toutes convictions partagent étaient fondées sur 3 aspects :

- la fiscalité (la réforme de la taxe professionnelle, suppression des impôts locaux pour certaines collectivités...)
- le gel des dotations de l'Etat
- la complexité technique des réformes des collectivités un moment envisagées.

Si le dernier point semble réglé avec l'abandon d'une réforme des collectivités et en particulier du Conseiller territorial qui ne faisait pas l'unanimité, les deux premiers points restent une préoccupation même si nous reconnaissons que les dotations de cette année 2012 n'ont pas été pour notre collectivité en deçà de ce qui était attendu et parfois craint, (mais ce n'est pas le cas pour toutes les collectivités).

Ainsi que j'ai eu l'occasion de le dire au Conseil général dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, le gel puis la réduction annoncés des dotations (gel en 2013 puis diminution en 2014-2015) sont, à mon sens, une erreur tant il est vrai que les collectivités sont des moteurs de l' économie nationale.

Je rappelle souvent ces chiffres - clés : les collectivités assurent 70% des constructions d'équipements et 50 % du chiffre d'affaire du BTP –travaux publics.

De la même façon, il est essentiel que le crédit reste ouvert aux collectivités, dans des conditions de prudence certes mais ouvert malgré tout. Les perspectives fixées par le Ministre des finances qui engagent davantage le système bancaire notamment la Banque postale sont, de ce point de vue, positives.

On le voit, la conjoncture reste difficile, l'environnement financier international reste complexe et tendu.

Ces problématiques et ce contexte vont nous conduire à vous proposer un budget qui sera à la fois

- volontariste : il est de notre responsabilité de donner à ce territoire une dynamique !
- prudent : le contexte évoqué nous y oblige !

Géographie et démographie de notre territoire

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale est acté et se met en marche : la commune de Ciron est désormais des nôtres.

Je rappelle à nos collègues élus de Ciron, son maire Gérard Defez en tête, et à travers eux à la population de Ciron, notre attachement à faire que cette adhésion se déroule dans les meilleures conditions.

Nous sommes désormais 28 communes avec quelque 19 400 habitants (y compris Ciron) et 10653 foyers fiscaux.

Les diverses réunions auxquelles j'ai participé, étant membre de la commission départementale, ont permis d'entériner certaines évolutions : certaines fusions vont s'opérer ; des regroupements envisagés ne se feront pas ; des syndicats disparaîtront simplifiant ce qu'on appelle parfois le « mille feuilles » des collectivités.

Ainsi l'adhésion de Ciron fait-elle disparaître de fait le RPI Ciron-Oulches.

Notre géographie : elle a beaucoup évolué ; il y a dix ans nous étions 15 communes, nous sommes 28 en passant par 17, 22, 23 et 26.

Je souhaite que notre paysage intercommunal soit désormais figé pour longtemps à moins que St Gaultier ne nous rejoigne, ce qui est son voeu mais une procédure est en cours qui déterminera la décision finale. Laissons faire la procédure.

Cette évolution constante nous a contraints à une adaptation permanente. Nous sommes cependant depuis 3 ans dans une situation dans laquelle l'on cerne beaucoup mieux les contours de nos politiques et donc de notre budget.

J'ajoute que nous devons être prêts à coopérer de plus en plus avec nos voisins : cette coopération est déjà effective pour ce qui concerne les déchets ménagers et d'autres actions. Je citerai l'exemple de la culture, de notre collaboration fructueuse avec la C de C Cœur de Brenne.

Cette extension géographique nous fait une obligation : celle de maintenir à cette échelle, plus grande, la politique de proximité qui a toujours été la nôtre.

C'est un enjeu majeur car le but est de maintenir et développer notre ruralité et la vie de chacune de nos communes : vous savez que je suis attaché au retour du budget de la C de C sur chaque commune, à la condition que chacune ait des projets lui permettant d'émarger.

C'est à cet équilibre que nous devons continuer à veiller.

Notre démographie : selon les informations dont nous disposons, la population des 27 communes du territoire (hors Ciron) s'est accrue de quelque 500 habitants entre le recensement de 1999 et les données partielles de 2010.

17 communes auraient vu leur population augmenter. Déjà, nous avons noté une augmentation chacune de ces années récentes. Nous sommes plus de 19 000 si nous intégrons Ciron et si nous raisonnons en population totale.

Nous devons viser l'objectif de ne pas perdre d'habitants voire d'en gagner par la force de nos politiques notamment l'emploi, les services.

Mais tout cela reste fragile.

Les études de l'INSEE relatives à notre EPCI et que chacun peut consulter sur le site de l'Institut montrent pour la dernière année de référence soit 2009 :

- une faible densité : 24 habitants par km² (contre 64,8 pour la Région)
- un déficit naturel (la hausse de population est liée à l'installation notamment de personnes retraitées)
- une part de résidences secondaires très largement supérieure à celle de la région (17,4% contre 6,7)
- une part de logements vacants également plus élevée que la moyenne régionale 9% contre 7,9)
- un revenu moyen net déclaré par foyer fiscal très inférieur à la moyenne régionale 18047 euros contre 22400 pour la région soit -24%)

- un nombre de foyers imposables moins élevé que la moyenne régionale : 56,8% des foyers sont non- imposables (50 % pour la région Centre)

- un taux de chômage des 15-64 ans certes inférieur à la moyenne régionale (8,9 contre 10,2) mais un taux d'activité aussi inférieur (69,9 contre 72,8)

Il convient donc de nous battre sur tous les fronts. **Cela est vrai notamment pour que nos services publics soient maintenus. Le maintien de nos populations sur nos territoires passe par la présence d'un tissu de services concernant notamment la santé, l'éducation, les transports modernes (internet).**

C'est la raison pour laquelle le combat qui est mené par toute la population et leurs élus pour maintenir les services du Centre hospitalier du Blanc est si essentiel à gagner !

On peut considérer que depuis le 30 novembre, l'essentiel est acquis : il reste à définir un beau projet médical. Nous y travaillons.

C'est aussi pourquoi **nous avons pris la décision d'adhérer au RIP 36 (Réseau Initiative Publique) mis en place par le Conseil général**. L'étude préalable réalisée montre d'ailleurs qu'il y a certes des zones blanches mais que l'amélioration est sensible ces derniers mois avec la mise en place des NRAZO et une politique plus dynamique d'Orange vers nos territoires.

La Charte du PNR de la Brenne

Une nouvelle Charte a été élaborée : nous souscrivons à ses objectifs qui se résument en trois points :

1 °) construire l'avenir du territoire sur la richesse de ses patrimoines et leurs transmissions aux générations futures

2°) affronter les nouveaux défis et agir pour le développement économique local en s'engageant dans la performance environnementale

3°) maintenir un territoire attractif et mobilisé en anticipant les mutations économiques

Les aides du PNR notamment à travers le Contrat de pays signé avec le Conseil régional, sont essentielles pour notre EPCI : c'est vrai pour l'économie, pour la petite enfance, pour la saison culturelle en faveur des écoles etc...

Je voudrais rappeler ici que s'agissant par exemple de l'économie, sur la période 2006-2010, ce sont 107 dossiers qui ont été finalisés par le PNR avec des entreprises dans le cadre des aides économiques que le PNR a mises en place. Cela a représenté quelques 995 000 euros et a permis le maintien ou la création de 139 emplois.

La visite de Louis Schweitzer PDG de Renault et Président de France initiative, mercredi 11 janvier 2012, n'est pas anodine de ce point de vue.

Je rappelle aussi que nous avons examiné le 1^{er} octobre en Conseil communautaire, les aides apportées par Brenne Initiative plus spécifiquement pour notre Communauté de communes. Au cours du 1^{er} semestre 2012, ce sont 13 prêts d'honneur accordés soit une somme globale de 92 000 € après un second semestre 2011 qui avait vu un total de 16 prêts pour un montant global de 155 200 €.

Qu'avons-nous fait en 2012 ?

1°) nos compétences ont été élargies: là aussi, les évolutions ont été sensibles; en plus de la compétence scolaire, de la compétence économique, de la compétence environnementale en particulier la collecte et traitement des déchets ménagers jusqu'à son transfert au Symctom, de la compétence petite enfance et de celle de l'animation, nous avons récemment pris :

- **la compétence Mission locale** : celle-ci devrait enfin voir le jour définitivement début 2013.

Le retard n'est pas de notre fait mais de celui de collectivités qui n'avaient pas souhaité jusque-là entrer dans le dispositif et de l'Etat qui a tardé à mettre tout le monde autour de la table.

- **la compétence « haut débit »** pour entrer dans le syndicat départemental RIP 36
- **la compétence lecture publique** : elle va devenir effective pour le plein exercice 2013

Les objectifs d'une prise de compétence autour de la « Lecture Publique » pourraient être de gommer les inégalités en termes d'offre de lecture et de services, de renforcer l'attractivité des lieux, de rompre l'isolement des bibliothèques et/ou de créer de véritables lieux d'animations et de rencontres

Un seul nombre :

6784 habitants soit 36 % de la population de la CDC Brenne Val de Creuse ne bénéficient d'aucune offre de lecture.

Nous rendrons effective cette compétence par le recrutement au cours de ce premier semestre 2013, d'un chargé de mission pour mettre en réseau les fonds existants.

2°) nous avons eu aussi à discuter notamment avec le Conseil régional de l'évolution de la compétence Cœurs de village (aménagement de centre bourgs et logements)

C'est une préoccupation pour nous qui avons des projets, qui avons pris cette compétence compte tenu des aspects positifs que cette politique apportait et pour certaines communes qui avaient notamment pris cet élément en considération lors de leur adhésion à notre EPCI. Le changement de stratégie régionale se comprend compte tenu du contexte économique et financier tendu mais il reste qu'il change les règles du jeu initiales.

Il conviendra de porter le plus fort et le plus haut possible nos dossiers.

3°) nous avons poursuivi nos actions et notre politique d'équipements des communes

- **dans le domaine économique :**

- l'installation d'une quatrième unité de fabrication de maroquinerie de luxe (50 emplois + d'autres créations prévues),
- l'extension de l'usine Valin du Blanc (4 ou 5 emplois)
- nous avons progressé lentement sur le dossier ZA de Pouligny bloqué par l'ABF durant de longs mois
- nous avons avancé sur le dossier de la maison de pays de Pouligny (mais le premier porteur de projet semble défaillant),
- nous avons lancé un programme de rénovation de l'outil de restauration de Fontgombault,
- nous avons aussi eu un porteur de projet pour l'hôtel de l'île d'Avant mais cela a pour le moment échoué (nous revoyons prochainement la Région sur ce point),
- nous avons démarré avec le porteur de projet le Centre de soins aquatiques (nous espérons une aide dans le cadre de la DETR) ;
- les restaurants de Concremiers et Fontgombault ont été repris. (malheureusement celui d'Oulches a connu des difficultés)

Les loyers de l'ensemble des opérations économiques rentrent fort bien et c'est un point de satisfaction dans le contexte d'aujourd'hui.

- **dans le domaine scolaire :** un programme de travaux a été réalisé

- Ecole de Tournon 1ère tranche ;
- Ecole maternelle de Pouligny St pierre en cours ;
- Rénovation de la cantine de Ruffec le Château

et de multiples autres travaux réalisés comme la réfection de la cour de la primaire ville haute ou en régie (par notre équipe d'intervention)

- **dans le secteur de la Petite enfance et de l'animation :** le MA de Tournon St Pierre est réalisé. Il est ouvert depuis le 1^{er} septembre 2012. Je tiens à préciser que le médecin référent de cet établissement est Dominique HERVO, qu'il intervient gratuitement alors que normalement la rémunération est d'environ 2 000 € par an. Celui de Pouligny St Pierre a démarré (je rappelle que nous avons réalisé une étude sur la partie SE du territoire montrant que l'initiative devait en revenir à la Cde C l'Occitane) ; nous avons réformé la CIPAT, amélioré l'installation de loisirs de Fontgombault...

- **dans le secteur touristique** : la signalétique de la Voie verte a été améliorée et des travaux de confortement ont été menés ; l'acquisition de la Maisonnette de l'Ipaudière va enfin être réalisée.
- **dans le secteur de l'environnement** : l'étude du seuil de St Aigny est réalisée et nous allons procéder à sa réfection en 2013, certains caps administratifs ayant été franchis;

Quant aux questions des énergies renouvelables, nous avons avancé avec :

- la mise à disposition d'un terrain pour une installation photovoltaïque,
 - une délibération positive en faveur de l'implantation d'éoliennes,
 - la poursuite de l'étude sur le réseau de chaleur,
 - un travail sur le potentiel hydro électrique de la Creuse (en cours)
- **dans le secteur du logement** : les opérations de Nuret et Thenay ont été menées à leur terme (quelques travaux restant à accomplir) ; celle de Rivarennnes est enclenchée
 - **pour l'ensemble du territoire** : ce sont 6 opérations FAS qui ont été menées

L'année 2013

Le contexte budgétaire

A. il faut l'appréhender sur plusieurs années

Le budget de la Communauté, depuis plusieurs années, a évolué en fonction de plusieurs critères :

- le rythme d'entrée des communes (le budget de 15 communes n'est pas celui de 28)
- de l'évolution des dotations de l'Etat voire de leur transformation (la DGF, l'ex DDR devenue DETR...) mais aussi de la suppression de certaines aides (Agence de l'eau, aides aux emplois- jeunes, ...) qui a été très pénalisante
- de l'évolution de notre CIF qui lui-même a eu une incidence sur la dotation DGF
- des décisions propres à la fiscalité (les nôtres mais aussi celles de l'Etat)
- de l'évolution de certaines dépenses non répercutées sur les communes comme les cotisations au PNR, au SDIS...
- de contraintes réglementaires etc..

B. la fiscalité

- D'emblée, il nous faut remarquer que le budget de la C de C est la traduction de l'ambition que nous avons eue de transférer un volume important de compétences en restant toutefois dans l'objectif de préserver l'autonomie financière des communes membres.

Beaucoup d'EPCI n'exercent que partiellement leurs compétences. Ce n'est pas notre cas, notre CIF étant supérieur à 50%, cela nous crée des obligations d'action et de rigueur à la fois.

- Nous devons rappeler ici que les taux ont été depuis l'origine déduits des taux communaux de façon à ne pas impacter les impôts des ménages ; lorsque les augmentations ont eu lieu, la part de l'impôt de l'EPCI déduite des taux communaux est restée et l'augmentation de 2005 et 2008 ont permis :
 - d'une part de faire face à de nouvelles charges comme les transferts des bâtiments scolaires sans fiscalisation,
 - d'autre part de donner à notre collectivité une vraie fiscalité propre

Cet effort fiscal des ménages pour l'EPCI seule a été chiffré à 35 euros sur 10 ans pour un ménage moyen de deux enfants.

La réforme de la fiscalité locale est venue perturber ce schéma en faisant disparaître par exemple la taxe d'habitation des impôts perçus par le département ou en réformant la Taxe professionnelle.

Ainsi les nouveaux taux nous ont-ils été imposés et j'en ai expliqué la mécanique complexe lors des réunions spécifiques des élus.

Ces taux sont plus élevés qu'auparavant mais cela ne correspond pas à une augmentation des taux décidée par la collectivité. L'augmentation constatée correspond en fait à la disparition de produits perçus par d'autres collectivités comme le département qui ne perçoit plus que le taux de foncier bâti.

Ils s'établissent ainsi :

- Taxe d'habitation : 9,75 (au lieu de 6,29)
- Foncier bâti : 9,73 (maintien)
- Foncier non bâti : 20,60 (au lieu de 19,65)
- Taxe professionnelle : 11,88 (taux transitoire avant mise en place technique de la réforme (au lieu de 8,23)

Ces taux ont été maintenus de 2008 à 2011 ; ils sont restés ceux que les calculs des services fiscaux nous avaient transmis pour 2012. L'imposition n'est donc pas plus élevée au total pour le contribuable de la C de C.

Je propose que ces taux soient inchangés en 2013 à l'exception de la TEOM qui pourrait progresser à la demande du SYMCTOM de 0,25%.

Avec ces taux, nous avons prélevé plus d'impôts mais un dispositif de reversement a été mis en place destiné à améliorer la péréquation entre les collectivités.

LE FPIC : Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales. Ce nouveau mécanisme de péréquation consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Je vous propose de garder pour l'année 2013 la répartition aux communes notifiée en 2012. Les augmentations qui pourraient intervenir resteraient acquises à la Communauté de Communes afin de faire face à l'ensemble des nouvelles dépenses (multi-accueils, lecture publique, mission locale) : ceci permettrait de ne faire ni transfert ni augmentation de la fiscalité. Cette répartition sera discutée par les élus chaque année.

Les orientations budgétaires pour 2013

1°) Rappel de quelques données budgétaires

Le budget s'élève aujourd'hui aux environs de 7 millions d'euros, actions économiques nouvelles comprises.

Globalement, depuis deux ans, il se répartit ainsi pour ce qui est des grandes masses :

- recettes :

- 4,7 millions d'euros de fiscalité dont un peu plus de 1,7 million pour la TEOM (67%)
- 1,2 million d'euros pour les dotations (17%)
- 0,4 millions d'euros pour les produits de services (cantines, garderies, CLSH..) (5,7%)

- dépenses :

- à caractère général : 1 million d'euros (14%)
- charges de personnels : 2,5 millions d'euros (35,7%)
- participations : 2 millions d'euros (dont Symctom) (28,5%)
- autres charges : 1 million d'euros (cotisations, RPI, CLSH...) (14%)

2°) Nos marges de manoeuvre

**Nous pouvons indiquer que notre collectivité aura un CA 2012 très satisfaisant.
Notre volonté de reconstituer notre excédent de fonctionnement est récompensée**

La collectivité avait dégagé un excédent en 2008 de 281 861 €

L'année 2009 avait permis de dégager un excédent de gestion de 425 781 €

L'année 2010 a permis de dégager un excédent supplémentaire de gestion de 473 740 €

L'année 2011 a permis de dégager un excédent de 513 840 euros

L'année 2012 permettra de dégager un excédent de 400 000 euros environ

Cela fera un excédent sur les 5 ans cumulés de plus de 2 millions d'euros sachant que nous avons affecté une partie de ces excédents pour nos investissements 2010, 2011 et 2012 à hauteur de 935 000 euros

3°) Une analyse rapide du budget de fonctionnement

- D'abord des efforts consacrés aux écoles, à l'éducation

- N'oublions jamais que la compétence affaires scolaires a généré un budget de fonctionnement important

- Cela se traduit par **des charges de personnels importantes** proches de 35% de notre budget pour assurer l'accueil des enfants. Cela nous incite à la prudence.

- Nous avons essayé de mettre à niveau les prestations qui permettent sur tout le territoire à toute la population de scolariser ses enfants dans de meilleures conditions, qu'il s'agisse des cantines, des garderies, de l'aide aux devoirs.

- Nous avons également mis en place **une équipe de personnes qui intervient au quotidien pour l'entretien des locaux**

- Nous avons aussi veillé à mettre en place **une politique d'animation culturelle** sans doute assez unique dans le département qui permet d'éveiller nos jeunes enfants au théâtre, au cirque, au cinéma, à la lecture, aux arts plastiques, à la musique.

- Nous avons également mis en place **un programme d'animation pour les jeunes** hors temps scolaire et mobilisé des efforts importants pour l'accueil des multi-accueils (Thenay et Le Blanc, Tournon St Pierre et Pouligny St Pierre)

- Enfin, la sensibilisation aux questions environnementales est au cœur de nombreuses actions pédagogiques.

Et dans d'autres domaines

- pour la collecte et traitement des déchets ménagers (perception de la **TEOM** et participation au budget du SYMCTOM)

- pour la solidarité du territoire (**FAS**)

- pour l'environnement (**équipe verte**)

- pour **les cotisations statutaires** (RPI,SDIS, PNR,...)

- Une dette maîtrisée

L'analyse financière de notre collectivité montre que s'agissant de l'endettement, et alors que ce fut notre seule possibilité de ressources, pour investir en raison de la déduction des taux communaux des parts intercommunales, nous sommes dans des ratios très raisonnables soit 55 % si l'on fait le ratio encours et recettes réelles de fonctionnement (c'est 57,4 % au niveau national pour les EPCI selon le dernier rapport de l'Observatoire des finances locales et encore beaucoup d'EPCI n'ont-ils pas pris la compétence éducation très dévoreuse d'investissements peu subventionnés et de dépenses de fonctionnement importantes ; ce ratio est de 66,9% pour toutes les collectivités confondues)

Notre capacité de désendettement est satisfaisante pour une collectivité jeune dont les principaux emprunts ne sont pas encore remboursés mais vont l'être dès ces années qui viennent ;

D'ailleurs cette situation financière très convenable a été soulignée par trois rapports qui m'ont été remis ces derniers mois :

- un des services de l'Etat nous attribuant pour le dernier CA celui de 2011, une excellente note dite de « bonne gestion »

- un de la Caisse d'Epargne

- un qui reste à nous être rendu et qui vient de M le Trésorier qui a été chargé de faire une analyse de la situation budgétaire de notre collectivité sur 5 ans et qui arrivera notamment aux conclusions suivantes :

- l'impôt demandé aux habitants est dépensé convenablement : on a les mêmes structures de dépenses depuis plusieurs années ; il y a une utilisation rationnelle et efficace de l'impôt
- on a désormais une réelle capacité d'auto-financement
- on a fait preuve de rigueur dans le fonctionnement de notre EPCI et notre gestion de la dette est raisonnée

Je ne tire aucune gloire particulière de ces résultats **mais je voudrais dire que nous devons ce résultat au suivi très précis et rigoureux de nos comptes et je remercie Guy et Sylvie et toute l'équipe des chargés de mission d'avoir bien suivi mes consignes et celles du bureau et d'avoir mis en oeuvre les moyens qui conduisent aujourd'hui à cette situation.**

Les consignes données ont notamment porté :

- sur la réduction ou le strict maintien de toutes les dépenses courantes,
- sur la mutualisation des ressources et des moyens humains et sur une certaine rigueur en matière de remplacement de personnels absents
- sur la mobilisation de toutes les recettes possibles etc...

Les travaux menés notamment sous l'autorité de C Mériot visant notamment à améliorer notre politique tarifaire ont été très positifs.

Je salue aussi le travail mené par Viviane Houssin pour contenir les dépenses alimentaires en maintenant un service de qualité.

Ces efforts ont été obtenus malgré des augmentations régulières et fortes de cotisations (SDIS et PNR) ; augmentations qui n'ont pas été répercutées sur les communes. Le SDIS augmentera en 2013 de 3,5 %. De 2008 à 2013, à communes constantes, le SDIS a augmenté de 12,74 % et la cotisation au PNR (en dehors de l'OPAH) de 12,05 % entre 2008 et 2012.

4°) 3 objectifs pour 2013

- continuer à maîtriser nos dépenses de fonctionnement
- dégager de l'auto-financement
- continuer à obtenir des taux de subvention intéressants

Vous le savez, nos investissements sont réalisés avec la recherche maximale de subventions.

Le taux moyen depuis 10 ans est de l'ordre de 60% et sur les plus gros dossiers comme la voie verte ou les multi-accueils, ce taux est proche de 80%.

Nous devons poursuivre dans ce sens mais force est de constater que la mobilisation des aides des autres collectivités et de l'Etat notamment est de plus en plus difficile et contrainte, dans le contexte économique et financier d'aujourd'hui.

Sur nos propositions d'action en 2013 : quelques pistes

Notre budget 2013 s'inscrit dans le fil de nos actions et de notre politique avec l'affirmation de plusieurs volontés

- **mettre en oeuvre réellement nos compétences à savoir notamment :**

- **l'économie, l'emploi dans une conjoncture difficile**
- **la compétence scolaire**

Ce sont là les deux piliers de notre collectivité

- **veiller à développer les équipements, les services à la population en maintenant un équilibre entre les réalisations importantes, structurantes et les petits équipements qui ont leur utilité pour nos communes**

C'est plus de 23 millions d'investissements propres de la Communauté de Communes qui ont été réalisés.

Ces 23 millions se répartissent selon les grandes masses suivantes (arrondies):

- **8 millions d'euros pour l'économie**, politique essentielle si nous voulons viser le développement du territoire
- **Près de 4 millions d'euros pour les écoles**, l'accueil de la petite enfance...
- **Plus de 4 millions d'euros pour la collecte et le traitement des déchets ménagers aujourd'hui transférée**
- **Pour plus de 7 millions** : les équipements des communes, les aménagements touristiques, environnementaux et les services de la collectivité etc...

Nous vous proposerons **de nouveau un budget à la fois raisonnable et volontariste !**

Les priorités pour 2013

- **l'amélioration des conditions de travail des personnels :**

En 2011 et 2012, nous avons fait quelques efforts:

- recrutement d'un animateur à temps complet pour le CLSH de Fontgombault
- une augmentation des indemnités des animateurs de Centre de loisirs pour qu'elles soient conformes à la qualité du travail fait et aux indemnités pratiquées dans d'autres collectivités (+10 000 €)
- une augmentation du temps de travail d'un des employés de l'équipe d'intervention dans les écoles
- le renforcement de l'équipe verte afin qu'elle soit en mesure de répondre aux demandes suite à un décès

En 2013, nous proposerons de poursuivre :

- par le recrutement de deux emplois d'avenir (ou et CAE) afin de contribuer au plan de lutte contre le chômage des jeunes en difficultés, des besoins existant au sein de l'équipe verte mais aussi au sein de l'équipe d'entretien des écoles qui effectue des travaux en régie de plus en plus lourds.
- par la mise en oeuvre de la décision prise par le conseil communautaire de prendre en charge les assurances des personnels pour maintien de salaire, ce qui est une décision importante.
- par la mise à disposition au Blanc d'un local permettant à l'équipe verte de travailler et d'être logée dans de meilleures conditions.
- par la réhabilitation des locaux de la C de C afin de pouvoir archiver nos documents notamment.
- par l'acquisition de matériels facilitant la tâche de nos équipes.
- par le recrutement d'un agent bibliothécaire intercommunal en charge de mettre en oeuvre la mutualisation décidée dans le cadre de notre compétence lecture publique

➤ **le développement économique**

Plusieurs dossiers ont déjà fait l'objet de présentations et de sollicitations de subventions par le Conseil communautaire

- au Blanc :

- l'extension de la ZI de Daubourgs : nous allons relancer ce dossier afin de tenter d'obtenir des aides suffisantes sans lesquelles un tel projet ne peut se concrétiser, l'objectif étant la construction d'un second hôtel d'entreprises
- reprise de l'hôtel de l'Île d'Avant (après une première tentative qui a échoué nous relancerons ces jours-ci ce dossier en partenariat avec le conseil régional)
- création d'un Centre aquatique de soins
- acquisition d'un ensemble immobilier permettant d'offrir des surfaces à des porteurs de projets et de loger l'équipe verte

- Pouligny St Pierre : la mise en oeuvre de la ZA de Pouligny devrait se concrétiser et la question de l'acquisition et rétrocession d'une partie de l'ensemble immobilier concerné étant réglé entre la commune et la C de C, nous devons poursuivre nos recherches d'un futur gérant de la Maison de pays et la définition du projet

- Fontgombault et Vigoux : des travaux d'amélioration des restaurants seront entrepris

- Oulches : Un porteur de projet serait intéressé par les locaux pour installer une activité de plats à emporter. Si ce projet ne se concrétisait pas, nous aurons à procéder en accord avec la commune à la mise en vente du bâtiment qui jusque-là abritait le bar -restaurant.

Bien sûr, d'autres opportunités peuvent se présenter dans vos communes respectives que nous examinerons bien volontiers.

L'ensemble de ces dossiers ne peuvent connaître une issue positive qu'à la condition d'obtenir des aides conséquentes du Contrat de pays ou du Fonds Sud, aides que nous avons sollicitées.

Le très haut débit : suite à notre adhésion au RIP 36, nous allons demander à l'opérateur historique de réagir à l'état des lieux effectué par le Conseil général et de connaître ses futures intentions.

Bien sûr, dans le cadre de ces budgets annexes, nous sommes ouverts à toute proposition des communes en matière d'installations d'entreprises.

➤ **la solidarité territoriale** : le FAS sera bien sûr activé (des communes ont déjà adressé une demande pour 2013)

➤ **les écoles** :

Je vous propose

- de poursuivre notre programme d'équipements informatiques,
- de poursuivre notre programme de petits travaux dans les écoles,
- de retenir en 2013 en particulier les opérations suivantes:
 - l'école maternelle de Tournon St Martin ((seconde tranche)
 - l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des écoles du Blanc qu'il convient de remplacer (1ère tranche)
 - la réfection de cours d'écoles dans le cadre d'un programme pluri- annuel à définir
 - la restructuration de la cantine J Ferry J Giraudoux du Blanc etc...

Une réflexion devra être menée dès ce début d'année sur le passage à 4 jours et demi de classes à partir de 2014 (il s'agit ici de bien mesurer les impacts financiers et organisationnels de cette décision du gouvernement ; c'est pourquoi le bureau vous propose de demander une dérogation pour ne passer à ce rythme qu'à la rentrée 2014)

Nous vous proposons également de mener une expérimentation de l'utilisation d'outils informatiques (tablettes) dans une école.

Nous poursuivons :

- le développement de la mise en œuvre de l'approvisionnement de nos cantines en produits issus des circuits courts
- les crédits affectés à notre saison culturelle « culture- école »

➤ **le tourisme et l'environnement:**

- le Seuil de St Aigny : suite aux différentes réunions tenues en 2012, une étude complémentaire permettra en ce début d'année de préciser les équipements qui seront réalisés dans le cadre d'une autorisation de travaux promise par M le Préfet. Nous réaliserons ce seuil conformément aux décisions prises en Conseil communautaire et solliciterons les subventions correspondantes. Nous l'équiperons d'un dispositif de production hydroélectrique.

Nous poursuivons d'ailleurs en ce sens, notre travail sur le potentiel hydro électrique de la Creuse et nous relançons actuellement le SDEI qui avec le syndicat de la Vienne devait nous fournir une approche de ce potentiel.

- la voie verte : nous proposerons des crédits pour améliorer le balisage, la signalétique de la voie verte. Nombreux sont les touristes à manifester leur intérêt par cette voie mais à manifester en même temps des critiques sur l'insuffisance de l'équipement de cette voie en ce domaine. De même nous sont demandés dans les traverses de bourgs la pose de points de repos (type troncs d'arbres tronqués, installations rustiques, peu faciles à dégrader et utiles). Nous aurons à réfléchir aux conditions de la réfection de certaines portions de voie.

- l'acquisition de la Maisonnette de l'Ipaudière sera réalisée, il conviendra de la mettre en sécurité, de lancer un appel d'offres pour son utilisation (point de location de vélos par exemple ?) afin d'envisager ensuite son aménagement et il conviendra alors d'envisager l'acquisition de terrains attenants

- nous proposons de faire aboutir un projet à vocation touristique et de loisirs sur le secteur SE du territoire (terrain des Forges de l'Abloux).

- L'Eco-camping de Lurais : Il est envisagé un début de réalisation.

➤ **la petite enfance :**

Le MA sur Tournon et la création d'une antenne sur Pouligny St Pierre ont été actés en 2010. Nous terminerons en 2013 celui de Pouligny St Pierre : les travaux ont commencé.

Avec ces deux structures, nous sommes en capacité de répondre aux besoins mis en lumière par l'étude de la CAF sur ces deux secteurs. Le maillage d'une large part de notre territoire est achevé.

Une autre structure doit pouvoir voir le jour sur le SE du territoire si la nouvelle C de C qui s'est constituée en exprime l'intention. Nous sommes prêts à y coopérer pour le compte de nos communes de notre C de C. Je l'ai écrit aux deux présidents des communautés du Val d'Anglin et de l'Occitane.

➤ **l'animation**

-Les CLSH continueront à bénéficier de notre soutien inconditionnel compte tenu du succès rencontré : nous proposons des crédits pour agrandir les locaux permettant un rangement plus rationnel des matériels.

- Vous savez que nous avons souhaité transformer l'animation du CIPAT ; une Commission s'est penchée sur la question sur la base d'un travail effectué par M Jacques Fourré ; l'année 2012 a vu la concrétisation de cette évolution. Cela a permis de lancer le nouveau concept avec une Journée famille qui a connu un vif succès. Je vous propose de renouveler l'expérience et de prévoir une seconde journée « familles »

➤ **les opérations Cœur de Village**

Il est acquis selon les statuts que ces opérations doivent rester sous l'entière maîtrise de la commune, l'EPCI ne servant que d'intermédiaire et de facilitateur ; s'agissant par contre des opérations logement nous sommes maître d'ouvrage

- pour les opérations d'aménagements d'espaces publics : après les dossiers de La Pérouille et de Lureuil (dont une tranche reste à achever), nous avons plusieurs sollicitations venant des communes de Pouiligny, de St Aigny, d'Ingrandes, de Vigoux, Thenay.
- pour les opérations logements : Les travaux de Rivarennnes vont commencer en 2013. Un certain nombre d'autres opérations sont listées, priorisées et en attente d'un accord de la Région.

➤ **les études**

- sur le réseau de chaleur possible dans le quartier de Ville basse de la ville du Blanc : l'étude nous a été présentée récemment ; des rencontres ont eu lieu en 2012 avec le CR et l'OPAC qui nous ont donné un accord de principe ; il convient en 2013 de lancer la consultation pour retenir une équipe de maîtrise d'œuvre et ainsi affiner le dossier technique qui permettra de déterminer plus précisément le tarif qui serait applicable client par client. La consultation a été lancée fin 2012 afin de pouvoir rester dans le calendrier fixé par l'ADEME pour bénéficier des crédits du Fonds Chaleur.
- l'étude sur la piscine du Blanc a été menée ; elle sera prochainement présentée aux élus et aux responsables sportifs.

➤ **La communication**

Un petit journal de 4 pages a été édité en ce début d'année 2013 faisant le bilan de l'année.

Nous aurons à réfléchir à l'édition du suivant sachant que nous allons entrer dans une année préélectorale pour laquelle la législation en matière de « publicité » politique est rigoureuse.

Monsieur DEREI a contacté les communes pour leur proposer un crédit photographique. Plusieurs d'entre vous lui ont réservé une suite favorable. Il est proposé d'inscrire un crédit de 12 000 € pour la réalisation de clichés sur l'ensemble du territoire, les thèmes seront définis avec chaque commune selon ses besoins.

Madame Annick GOMBERT précise qu'il sera possible d'obtenir du Conseil Régional une subvention pour une étude sur la signalétique de la voie verte.

Monsieur Robert DUMAS indique que plusieurs réformes fiscales sont en cours notamment celles des bases et celle de la Taxe d'Habitation qui devrait comporter une part basée sur les revenus. Il précise qu'il conviendra d'être vigilants, compte-tenu de la faiblesse des ressources dans ce territoire.

Monsieur Roland CAILLAUD pense qu'il faut trouver d'autres recettes que celles notamment des dotations de l'Etat et de la fiscalité. Il pense qu'en développant de nouvelles formes d'énergie, il serait possible d'obtenir de nouvelles ressources et que ce serait une chance pour ce territoire. Il indique que la collectivité ne pourrait pas porter cela seule mais qu'elle pourrait être un élément facilitateur notamment d'un point de vue financier. Cependant, Monsieur Robert DUMAS s'interroge sur le fait de savoir si c'est bien le rôle d'une collectivité de produire de l'énergie pour la revendre, ne faudrait-il pas plutôt attirer des entreprises sur cette thématique et obtenir de la Taxe Professionnelle (ancien terme).

Le débat reste ouvert.

Monsieur Jean-Louis CHEZEAUX (St-Aigny) demande où en est l'étude hydro-électrique. Le Président indique que le SDEI a été finalement chargé de mener l'étude sur l'ensemble des communes traversée par la Creuse et non plus sur les seules communes du territoire communautaire.

Monsieur Jean-Marie LAMAMY précise pourquoi il est nécessaire d'augmenter la TEOM et de la passer de 13,50 % à 13,75 %. Le Synctom s'est engagé dans une démarche de réduction des coûts. Les personnels doivent travailler dans les meilleures conditions possibles et les usagers recevoir le meilleur service possible. Cependant, l'enfouissement des déchets à augmenté de 8,5 %, une tonne de déchets enfouis coûte désormais 49 €, ce sont 8 000 tonnes qui sont enfouies chaque année. La TGAP a augmenté de 2 € au 1^{er} janvier 2013.

Les tournées représentent 400 000 km par an, 17 000 km ont été économisés dans le cadre de la réorganisation mais le carburant continue d'augmenter. Il est envisagé d'installer de la vidéo-surveillance devant la recrudescence de vols de matériaux dans les déchetteries.

Le renouvellement des bacs qui avait été reporté jusqu'à présent est devenu indispensable mais représente une dépense de 20 000 €.

PAIEMENTS ANTICIPES AU COMPTE 65 ET 73

Le Président est autorisé à émettre des mandats aux comptes 65 et 73 avant le vote du budget 2013.

REORGANISATION SCOLAIRE

Monsieur Claude MERIOT présente la réorganisation des rythmes scolaires. Il rappelle la réunion à DEOLS avec le DASEN (directeur Académique des Services de l'Education Nationale) et indique que le décret d'application devrait paraître dans les jours qui viennent.

La situation actuelle ne respecte pas le rythme biologique des enfants.

La réforme porterait sur une semaine de 24 heures réparties en 9 demi-journées ; une demi-journée ne pouvant excéder 3,5 h. Les enseignants devront cependant effectuer 25 heures.

Les enfants ne devront pas être remis aux familles avant 16h30. Le temps du repas ne devra pas être inférieur à 1,5 heure.

Cette réforme induit des coûts supplémentaires élevés. En effet, les collectivités devront recourir à des prestataires pour garder les enfants entre la fin des cours et 16h30. Se pose également le problème des transports. Actuellement, le Conseil Général de l'Indre ne s'est pas prononcé. Cela représentera bien entendu un coût supplémentaire mais également des circuits à réorganiser puisque ce sont les mêmes cars qui transportent les enfants du primaire et ceux des collèges et lycées. Or, si l'école primaire termine plus tard, il faudrait que les collèges et lycées terminent également plus tard pour permettre aux cars d'assurer la rotation des circuits.

Ce sera également des dépenses supplémentaires en personnel, en chauffage, en eau. Pour la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse, les premières estimations font apparaître une dépense supplémentaire de 2 à 300 000 € qui n'a pas aujourd'hui de financement.

Monsieur Frédéric STERVINOUCR craint que cette réforme ne soit encore l'occasion de fermer des classes voire des écoles.

Le Président Alain PASQUER indique qu'il est pour sa part plus que réservé sur cette réforme qui ne règle pas la question fondamentale des rythmes biologiques, qui coûtera aux collectivités : c'est un transfert de charge qui est mis en place.

Claude Mériot propose qu'un travail approfondi de concertation soit entrepris avec les enseignants, les personnels, les parents ; il convient de profiter de l'année en cours pour évaluer concrètement le passage à 4j et demi. Ce travail sera mené notamment au sein des conseils d'écoles qui vont avoir lieu.

L'Assemblée à l'unanimité demande une dérogation jusqu'en septembre 2014.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Communautaire donne un avis favorable

- à la signature d'un bail précaire de 23 mois avec l'entreprise P'Indre en Façades à Oulches pour un loyer mensuel de 600 € ;
- pour remplacer la subvention fonds sud par une subvention contrat de Pays pour le budget Valin.
- A des créations de postes pour intégrer des personnels contractuels sur des postes statutaires et à des augmentations de temps de travail lié à des réorganisations.